



DELIBERATION N° 2023 - 7.1 - 32

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le seize Juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Date de publication

Le 30 Mai 2023

Etaient présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoit, SANSON Maryline, MARTIN Florence, JEANNE Laurent, LECOURT Corinne, BUNIAS David, BADMINGTON Stéphane, GABRIEL Fabienne, DOURLIN Aurélien, BLONDEL Sylvie COLOMBEL Gaëtan et BOUVIER Isabelle formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Absents excusés : HUBERSON Marie-Pierre et TREHET Laurent.

Présents : 13

Madame GABRIEL Fabienne a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

Votants : 13

OBJET : 2023 - 7.1 - 32 - AFFECTATION DU RESULTAT 2022 - COMMUNE

Vu la délibération n°2023-7.1-17 d'approbation du Compte administratif 2022
Considérant la délibération n° 2023-7.1-19 d'affectation du résultat du 31 mars 2023 erronée dans l'excédent global de fonctionnement et reporté au budget 2023

Le Conseil Municipal après avoir en avoir délibéré modifie l'excédent de fonctionnement global comme suit :

Un excédent de fonctionnement global de 356 894.62 €

Solde d'exécution d'investissement N-1	70 001.63 €
Excédent ou déficit d'investissement de clôture	10 652.64€
(Excédent ou déficit d'investissement de l'exercice + excédent ou déficit d'investissement reporté)	80 654.27€
Reste à réaliser - Recettes	92 767.00€
- Dépenses	364 872.26 €

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le

ID : 076-217605765-20230616-385-DE

Berger
Levrault

Besoin de financement ou excédent de financement	191450.99 €
--	-------------

Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

En priorité

A la couverture du besoin de financement C/1068

191 450.99 €

Titre de recette à émettre

Pour le solde

A l'excédent de fonctionnement reporté C/002

165 443.63

En réserves (dotation complémentaire) C/1068

Titre de recette à émettre

0.00

Voté à l'unanimité.

Le Maire,
Hubert LECARPENTIER

Le 23 Juin 2023

